

Toulouse. Voici les six lauréats de Capitole Angels récompensés pour leur innovation et leur engagement durable

Jeudi 14 novembre 2024, [Capitole Angels](#) a célébré l'excellence de l'entrepreneuriat local lors de la cérémonie des Lauréats à Toulouse. Six start-ups ont été récompensées pour leurs innovations et leur croissance.



Chaque année, environ 200 start-ups déposent leur candidature pour intégrer le réseau, et une sélection rigoureuse est effectuée pour ne retenir que les projets les plus prometteurs. (Photo : Capitole Angels)

Jeudi 14 novembre 2024, la cérémonie des Lauréats de [Capitole Angels](#) s'est déroulée à La Cité à Toulouse, un événement clé de l'écosystème entrepreneurial en Occitanie. En partenariat avec la Région Occitanie, cette soirée a mis en lumière les start-ups les plus prometteuses soutenues par Capitole Angels, un réseau de **Business Angels de l'Occitanie Ouest**.

L'événement s'est tenu en présence de personnalités locales, telles que **Nadia Pellefigue**, vice-présidente en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Europe et des Relations internationales, et **Agnès Plagneux-Bertrand**, vice-présidente de Toulouse Métropole en charge de l'industrie et de l'économie productive. L'objectif de cette soirée était de récompenser les six start-ups lauréates pour leurs innovations et leurs avancées significatives tout au long de l'année 2024.

Un rôle central dans l'écosystème régional

Depuis sa création en 2007, Capitole Angels s'est imposée comme un acteur clé du financement et du développement des

start-ups en Occitanie. À ce jour, le réseau a soutenu **57 entreprises à travers 94 opérations d'investissement**, représentant un montant global de **8,9 millions d'euros**. Le travail réalisé par l'association permet à ces entreprises de bénéficier d'un financement mais aussi d'un suivi personnalisé, géré par des mentors expérimentés et passionnés.

Pierre Carli, président de Capitole Angels, a souligné la croissance du réseau en 2024, précisant que le nombre de ses membres actifs a augmenté, **passant de 61 à 75 Business Angels** au cours de l'année :

"Nous avons accompagné 11 start-ups pour un montant global d'environ 700 000 euros, mais nous faisons face à un défi important face au dynamisme des start-ups sur le territoire. Nous espérons accueillir de nombreux nouveaux membres en 2025 pour relever ce challenge".

Présentation des entreprises lauréates

L'événement a été l'occasion de mettre en avant six start-ups exceptionnelles, récompensées pour leur contribution dans divers domaines d'innovation. Ces entreprises ont été choisies pour leur capacité à se démarquer et à proposer des solutions originales et pertinentes face aux enjeux de demain. On vous les présente.

- La start-up **Take Air**, dirigée par **Benjamin Vigneau**, a remporté le prix de la décarbonation, un prix remis par Axa. Take Air se distingue par sa solution innovante qui combine l'expertise digitale avec des compétences en stratégie carbone, permettant ainsi aux entreprises de piloter efficacement leurs émissions de CO₂. La start-up propose des services allant de la mesure à la réduction des émissions, tout en offrant un accompagnement sur-mesure de ses experts carbone, un atout majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique.

- Dans la catégorie de la démarche responsable, **Hector le Collector**, fondée par **Quentin Saieb**, a été récompensée pour son engagement envers l'environnement. Cette entreprise propose une solution qui permet de donner une seconde vie aux déchets alimentaires grâce à un service de collecte de biodéchets destiné aux professionnels. Le prix a été remis par **Selfy**.

- Le prix de la croissance a été décerné à **Wemet**, dirigée par **Samuel Dassa**. Cette start-up a développé une solution technologique innovante pour le monde professionnel : **la WeCard**, une carte de visite connectée qui utilise la technologie NFC et le QR Code pour générer automatiquement une fiche de contact sur tout smartphone. Ce prix a été remis par la Compagnie Fiduciaire.

- **OPPI**, une entreprise dirigée par **Hansel Schloupt**, a remporté le prix de l'innovation d'usage, remis par la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées. OPPI se distingue par sa gamme de jouets éducatifs, dont l'objectif est de favoriser l'éducation, le développement et la créativité des enfants. Cette approche innovante permet aux enfants d'apprendre en s'amusant, tout en développant des compétences essentielles pour leur avenir.

- Dans la catégorie de l'innovation technologique, **Watertracks**, fondée par **Raphaël Gaillard**, a été récompensée pour sa solution unique en matière d'opérations subaquatiques robotisées. Cette start-up, spécialisée dans la réalisation de missions à des profondeurs variées, allant des eaux douces aux abysses, utilise des équipements de pointe et des experts spécialisés pour réaliser des interventions techniques complexes, souvent inaccessibles autrement.

- Enfin, **Zebrys**, dirigée par **Christophe Genolini**, a reçu le prix de la résilience, un prix remis par le CIC. Cette start-up se

distingue par sa capacité à améliorer les compétences des médecins chercheurs en analyse statistique, en leur offrant des formations spécialisées qui allient théorie et pratique, adaptées aux besoins spécifiques de la recherche médicale.

En 2025, l'association compte bien poursuivre son engagement et sa croissance, afin de renforcer son impact et d'accompagner encore plus de start-ups dans leurs projets de développement.